



**ARRÊTÉ N° 2026-010**

**Portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade de capitaine de port hors classe au titre de l'année 2026**

**La ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2001-188 du 26 février 2001 modifié relatif au statut particulier des officiers de port ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2021 fixant le contingentement pour l'accès au grade de capitaine de port hors classe du corps des officiers de port ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions des ministères Territoires, Ecologie, Logement, en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2026 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement pour l'accès au grade de capitaine de port hors classe au titre de l'année 2026 est fixé à 1.

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

L'agent dont le nom figure dans le tableau annexé au présent arrêté est inscrit au tableau d'avancement pour l'accès au grade de capitaine de port hors classe au titre de l'année 2026.

**Article 2 :**

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 10/02/2026

Pour la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature,

L'adjoint au sous-directeur des personnels d'encadrement et à statuts particuliers,

M. Philippe MARCASSUS

Annexe à l'arrêté n° 2026-010

Tableau d'avancement pour l'accès au grade de capitaine de port hors classe  
Au titre de l'année 2026

Civilité	Nom Prénom
M.	BRUNETTI Fabrice